

**MAIRIE
DE LA VERRIERE**

DATE D'AFFICHAGE

7 juin 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 juin 2019

Étaient présents : 18 jusqu'à la délibération 2019-041
19 jusqu'à la délibération 2019-042

20 de la délibération 2019-056 à délibération 2019-059
19 de la délibération 2019-060 à délibération 2019-071

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de Madame Nelly DUTU, la Maire.
Madame DUTU,

Mesdames BELOT, LE COZ, HOCDE et RAFIQ, Messieurs BLEE et TRAORE (*à partir de la délibération 2019-042*), Adjoints au Maire.

Mesdames DE PINA, LATORRE, et ROY ; Messieurs ALICHIKH (*jusqu'à la délibération 2019-059 inclus*), BOURGOIN, HAKKI, et MARE, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames MAILLOT et ROUSSEAU ; Monsieur DAINVILLE, MEY (*à partir de la délibération 2019-056*), MOUSSA et RAOUL, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés & représentés :

9 jusqu'à la délibération 2019-041

8 jusqu'à la délibération 2019-042

7 de la délibération 2019-056 à délibération 2019-071

Absents excusés & représentés : Mesdames BELKHIR, GOODMAN et GUILLET ; Messieurs, GRENOUILLET, HAJJAJ, HOUFAP-KHOUFAP QAMAR, MEY (*jusqu'à la délibération 2019-055 inclus*) et TRAORE (*jusqu'à la délibération 2019-041 inclus*).

Absents excusés : 2

Absents excusés : Mesdames BONZOM et NEDJARI,

Absent : 1

Absent : Monsieur ALICHIKH (*à partir de la délibération 2019-060*),

Pouvoirs : 9 jusqu'à la délibération 2019-041

8 jusqu'à la délibération 2019-042

7 de la délibération 2019-056 à délibération 2019-071

Pouvoirs :

Madame BELKHIR donne pouvoir à Monsieur HAKKI
Madame GOODMAN donne pouvoir à Monsieur BLEE
Monsieur GRENOUILLET pouvoir à Monsieur ALICHIKH
Madame GUILLET donne son pouvoir à Madame DUTU
Monsieur HAJJAJ pouvoir à Madame BELOT
Monsieur HOUFAP-KHOUFAP pouvoir à Madame RAFIQ
Monsieur MEY pouvoir à Madame MAILLOT
Monsieur QAMAR donne pouvoir à Madame DE PINA
Monsieur TRAORE donne son pouvoir à Madame LATORRE

Secrétaire de séance

Monsieur **Dominique MARE**

Assistaient également à la séance :

Mesdames AID, ANTONETTI, AUFFRET DEME et HAKKI,
Messieurs DJERBOUA et ZEGAI

La séance étant ouverte à 19h20

2019-041 **Nombre et répartition des sièges du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines
présenté par *Madame la Maire***

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le nombre et la répartition par Commune des sièges du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération « Saint-Quentin-en-Yvelines » comme suit :

Communes	Nombre de sièges au Conseil communautaire
Coignièrès	2
Elancourt	8
Guyancourt	9
La Verrière	2
Les Clayes-sous-Bois	6
Magny-les-Hameaux	3
Maurepas	6
Montigny-le-Bretonneux	11
Plaisir	10
Trappes	11
Villepreux	4
Voisins-le-Bretonneux	4
Total	76

2019-042 **Rapport d'utilisation 2018 du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (F.S.R.I.F.)
présenté par *Madame la Maire***

Le Conseil Municipal, à la majorité de 21 voix pour et 6 abstentions (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MOUSSA, MAY, RAOUL) :

- **Approuve** le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité d'Ile de France présentant les actions contribuant à l'amélioration des conditions de qualité de vie sur la commune au cours de l'année 2018 et les conditions de leur financement annexé à la présente délibération.

2019-043 Rapport d'utilisation 2018 de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à la majorité de 21 voix pour et 6 abstentions (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MEY, MOUSSA, RAOUL) :

- **Approuve** le rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine présentant les actions de développement social urbain entreprises contribuant à l'amélioration des conditions de qualité de vie sur la commune au cours de l'année 2018 et les conditions de leur financement

2019-044 Programmation 2019 Politique de la Ville – Approbation des demandes de subventions auprès du CGET et du FIPD présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la programmation 2019 de la Politique de la Ville
- **Autorise** la Maire à solliciter les subventions liées à la programmation 2019 de la Politique de la ville auprès du CGET et du FIPD.
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.
- **Dit** que les recettes et dépenses seront inscrites au budget communal.

2019-045 Programmation 2019 Politique de la Ville – Approbation des demandes de subventions auprès du dispositif REAAPY présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'action développée dans le cadre du soutien à la Parentalité pour l'année 2019
- **Autorise** la Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines dans le cadre du dispositif Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines (REAAPY).
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.
- **Dit** que les recettes et dépenses seront inscrites au budget communal.

2019-046 Programmation 2019 Politique de la Ville – Approbation des demandes de subventions auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les actions développées en direction de la Jeunesse et sur l'apprentissage du français pour l'année 2019.
- **Autorise** la Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.
- **Dit** que les recettes et dépenses seront inscrites au budget communal.

2019-047 Programmation 2019 Politique de la Ville – Approbation des demandes de subventions auprès du dispositif C.L.A.S. présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les actions développées dans le cadre de l'Accompagnement à la Scolarité pour l'année 2019.
- **Autorise** la Maire à solliciter les subventions auprès du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.) co-piloté par l'Etat et la CAFY.
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.
- **Dit** que les recettes et dépenses seront inscrites au budget communal.

2019-048 Programmation 2019 Politique de la Ville – Approbation des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental des Yvelines *présenté par Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la programmation 2019 de 10 actions au titre de l'appel à projets Solidarité du Conseil Départemental des Yvelines.
- **Autorise** la Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental et des autres partenaires le cas échéant.
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer les conventions et pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces projets avec le Conseil Départemental et tout autre partenaire public pertinent.
- **Dit que** le Département et ses équipes seront associés aux instances et autres comités de suivi des actions, qu'il sera réalisé un comité rassemblant les partenaires lors du bilan des actions, qu'aucune autre

subvention départementale ne sera sollicitée pour ces projets et que sera fait figuré de manière claire le soutien du Conseil Départemental lors de la communication liée aux projets.

- **Dit que** les recettes et dépenses seront inscrites au budget communal.

2019-049 Personnel Communal - Modification du Tableau des emplois 2019 présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** les modifications du tableau des effectifs du personnel de la Ville comme suit :

Secteur Administratif

- Supprimer 4 postes d'Adjoints Administratif Territorial à temps plein
- Créer 1 poste de Rédacteur Principal de 2ème classe à temps plein
- Créer 1 poste de Rédacteur Territorial à temps plein
- Créer 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe à temps plein
- Créer 3 postes d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps plein

Secteur Technique

- Supprimer 2 postes d'Agent de maîtrise à temps plein
- Créer 1 poste d'Agent de maîtrise principal à temps plein

Secteur Social

- Supprimer 2 postes d'Auxiliaires de puéricultures à temps plein
- Supprimer 1 poste de Puériculture cadre santé
- Créer 3 postes d'Auxiliaires de puéricultures principales de 2ème classe à temps plein
- Créer 1 poste d'Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps non complet

Secteur Culturel

- Supprimer 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps plein

Secteur Animation

- Créer 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps plein

- **Dit que** les dépenses en résultant seront couvertes par les crédits inscrits au chapitre 012 du Budget Principal.

2019-050 Approbation du compte administratif 2018 présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 20 voix pour et 6 contre (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MEY MOUSSA, RAOUL) (Madame la Maire ne prend pas part au vote) :

- **Approuve**, chapitre par chapitre, le Compte Administratif 2018, qui s'établit comme suit :

	Investissement		fonctionnement		Total du budget	
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés 2017		1 414 266,07		3 601 888,15		5 016 154,22
Opérations de l'exercice 2018		841 188,29		12 139,82		853 328,11
Résultat de Clôtures 2018		2 255 454,36		3 614 027,97		5 869 482,33
Restes à réaliser	964 971,1				964 971,1	
Résultats nets 2018		1 290 483,26		3 614 027,97		4 904 511,23

2019-051 Approbation du compte de gestion 2018 présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 21 voix pour et 6 contre (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MEY, MOUSSA, RAOUL).

- **Constate** que les opérations de l'exercice 2018 et les résultats de clôture sont concordants avec les écritures du Compte Administratif pour la même période.

2019-052 Affectation du résultat 2018 présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 21 voix pour et 6 contre (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MEY, MOUSSA, RAOUL)

- **Approuve** l'affectation des résultats 2018 au Budget Supplémentaire 2019 de la façon suivante :

<i>Libellé</i>	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
Résultat de clôture 2017	1 414 266,07	3 601 888,15
Part affectée à l'investissement		

Résultat de l'exercice 2018	841 188.29	12 139.82
-----------------------------	------------	-----------

Résultat de clôture 2018	2 255 454.36	3 614 027.97
--------------------------	--------------	--------------

Restes à réaliser 2018	964 971.1	
------------------------	-----------	--

Résultat global 2018	1 290 483.26	3 614 027.97
----------------------	--------------	--------------

Résultat 2018	4 904 511,23	
---------------	--------------	--

•Excédents d'investissement reportés (001) : 2 255 454.36 €

•Excédents de fonctionnement reportés (002) : 3 614 027.97 €

2019-053 Budget Supplémentaire 2019 présenté par Monsieur MARE

Le Conseil Municipal, à la majorité de 21 voix pour et 6 contre (DAINVILLE, MAILLOT, ROUSSEAU, MOUSSA, MAY, RAOUL)

- **Approuve**, le Budget Supplémentaire qui s'établit comme suit :

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
Reports	Résultat de fonctionnement reporté (Compte 002)	3 614 027.97 €	3 614 027.97 €
Total de la section de fonctionnement (Résultat + Crédits votés)		3 614 027.97 €	3 614 027.97 €

Investissement			
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 290 483.26 €	
Reports	Résultat d'Investissement reporté (Compte 001)		2 255 454.36 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR)		1 462 289.21 €	497 318.11 €
Total de la section d'Investissement (RAR + Résultat + Crédits votés)		2 752 772.47 €	2 752 772.47 €

Total du Budget		6 366 800.44 €	6 366 800.44 €
------------------------	--	-----------------------	-----------------------

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
Reports	Résultat de fonctionnement reporté (Compte 002)	3 614 027.97 €	3 614 027.97 €
Total de la section de fonctionnement (Résultat + Crédits votés)		3 614 027.97 €	3 614 027.97 €

Investissement			
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 290 483.26 €	
Reports	Résultat d'Investissement reporté (Compte 001)		2 255 454.36 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR)		1 462 289.21 €	497 318.11 €
Total de la section d'Investissement (RAR + Résultat + Crédits votés)		2 752 772.47 €	2 752 772.47 €

Total du Budget		6 366 800.44 €	6 366 800.44 €
------------------------	--	-----------------------	-----------------------

- **Approuve** le Budget Supplémentaire 2019.

- **Autorise** Madame La Maire ou son représentant à signer toutes les conventions nécessaires à son exécution.

2019-054 Créances éteintes présenté par *Monsieur MARE*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** l'admission en créances éteintes pour un montant total de 981,50 € pour les titres de recouvrement

Sortie de Mesdames BELOT et LATORRE

2019-055 Approbation de la convention opérationnelle cadre permettant de déployer le plan « école numérique » dans les écoles, sur le territoire de La Verrière présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention d'adhésion à la centrale d'achat spécialisée portant sur l'acquisition de matériel et logiciels dans le cadre du plan école numérique ;
- **Approuve** la convention opérationnelle cadre permettant de déployer le plan « école numérique » dans les écoles, sur le territoire de La Verrière ;
- **Autorise** Madame la Maire à signer lesdites conventions ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Retour Madame LATORRE

Arrivée de Monsieur MEY

2019-056 Approbation du maintien des statuts du SIAHVY présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les nouveaux statuts du SIAHVY tels qu'adoptés par délibération de l'assemblée générale en date du 27 mars 2019 ;
- **Autorise** la Maire à signer le maintien des statuts du SIAHVY.

Retour Madame BELOT

2019-057 Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Saint- Quentin-en-Yvelines dans le cadre du pacte financier 2019/2020 (exercice 2019) présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Sollicite** la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'attribution des fonds de concours d'investissement plafonnés à 50% du montant restant à la charge de la commune au titre des projets pour un montant total de 971 102,13 € HT, y compris un reliquat dû des fonds de concours prévisionnels des exercices 2016, 2017, 2018, comme détaillé dans le tableau annexé ;

- **Approuve** la réalisation des opérations prévisionnelles, comme détaillé dans le tableau annexé.
- **Autorise** la Maire à signer la demande de fonds de concours et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2019-058 Attribution du marché de bail voirie à l'entreprise WATELET présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** à la société **WATELET** le lot n°1 : l'entretien des voies pour la commune, sans montant maximum ou minimum, sur la base de Bordereau de Prix Unitaire, pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois (4 ans maximum) ;
- **Dit que** le marché sera notifié à l'entreprise attributaire et un ordre de service lui sera transmis pour lui signifier le début des prestations ;
- **Dit que** les dépenses seront inscrites au budget communal chapitre 011, nature 611, fonction 020 pour la partie forfaitaire, - chapitre 011, nature 61521, fonction 823 pour la partie bon de commande ;
- **Autorise** la Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

2019-059 Lancement de procédure d'appel d'offres pour un marché sous forme accord cadre pour les travaux sur l'aménagement Orly Parc à La Verrière présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité de 16 voix pour et 9 contre (BELOT, BLEE, DE PINA, HAJJAJ, HOUFAR-KHOUFAR, GOODMAN, LATORRE, TRAORE, RAFIQ) et 2 abstentions (BELKHIR, HAKKI)

- **Approuve** le lancement d'une procédure de mise en concurrence pour la passation d'un marché de travaux allotis ;
- **Décide** de lancer un marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert ;
- **Dit que** le montant estimé est de 2 200 000 € HT ;
- **Dit que** les recettes et les dépenses seront inscrites au budget communal ;
- **Autorise** la Maire à signer le lancement de procédure d'appel d'offres et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Départ de Monsieur ALICHIKH

2019-060 Attribution d'un accord cadre pour un bail d'entretien des bâtiments – lot étanchéité présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** à la SARL SCE le lot n°6 : l'entretien et la maintenance des étanchéités et couvertures de ses

bâtiments communaux, avec montant minimum de 5 000 € H.T. et un maximum de 200 000 € HT sur la base du Bordereau de Prix Unitaire et une durée de 1 an renouvelable 3 fois (4 ans maximum) ;

- **Dit que** le marché sera notifié à l'entreprise attributaire et un ordre de service lui sera transmis pour lui signifier le début des prestations ;
- **Dit que** les dépenses seront inscrites au budget communal, chapitre 011, nature 611, fonction 020 pour la partie forfaitaire, - chapitre 011, nature 61521, fonction 823 pour la partie bon de commande ;
- **Autorise** la Maire à signer l'accord cadre et toutes les pièces afférentes à ce dossier

2019-061 Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la commune de La Verrière et la commune du Mesnil-Saint-Denis pour les travaux de voirie présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de transfert temporaire pour la maîtrise d'ouvrage, conclue avec la commune du Mesnil-Saint-Denis ;
- **Autorise** Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

2019-062 Rétrocession foncier Demathieu & Bard – Parcelles AA n° 63 et n°64 présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** la rétrocession des parcelles cadastrées section AA n° 63 à l'euro symbolique et AA n° 64 à l'euro symbolique à la ville de La Verrière.
- **Dis que** ces terrains seront classés dans le domaine public communal.
- **Dis que** la somme sera imputée au budget communal 2019.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes afférents à cette rétrocession.
- **Décide** de classer dans le domaine public communal les parcelles cadastrées section AA n°63 et 64, d'une superficie de respectivement 154 m² et 114 m².

2019-063 Révision allégée du PLUi – arrêt du projet et bilan de la concertation présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Constata** que les modalités de la concertation préalable relative à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, fixées par délibération n°2018-417 du Conseil Communautaire en date du 20/12/2018, ont bien été respectées,
- **Approuve** le bilan de la concertation tel qu'il est annexé à la présente délibération,

- **Demande** à Saint-Quentin-en-Yvelines d'arrêter le projet du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines révisé tel qu'il est annexé à la présente délibération,

2019-064 Approbation de la Charte de la promotion immobilière Résidentielle de SQY dans le diffus présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les intentions de la Charte (définies en pages 4 et 5 du document cadre) et la création du label « QualiSQY ».
- **Dis que** la Charte concerne uniquement les opérations neuves sur des fonciers privés du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, autrement appelé diffus.
- **Dis que** cette charte s'applique au cas par cas en fonction de la volonté croisée du promoteur, de la commune et de SQY.
- **Dis que** les opérations respectant au mieux les orientations inscrites dans la Charte pourront se voir attribuer le label « QualiSQY » (page 16-17 du document cadre de la Charte)
- **Autorise** la Maire, ou son représentant, à signer la Charte de la promotion immobilière résidentielle de SQY,
- **Approuve** l'application de la Charte de la promotion immobilière résidentielle de SQY à compter de la date de signature.

2019-065 Bilan de la politique foncière pour l'année 2018 présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte que :**
- L'état des acquisitions foncières pour l'année 2018 est le suivant :

La parcelle AA 71, correspondant à la venelle piétonne entre le Domaine des Noës et ADOMA, pour un montant de 1 330 € HT.

- L'état des cessions foncières pour l'année 2018 est le suivant :

La parcelle AL 55, située 24 rue des fleurs, pour un montant de 150 000 € HT.

2019-066 Secteur gare nord-Agiot à la Verrière -Renouvellement à l'identique du périmètre de zone d'aménagement différé et désignation de Saint-Quentin-en-Yvelines comme titulaire du droit de préemption sur ce périmètre présenté par Madame la Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à demander au Préfet des Yvelines de renouveler à l'identique la Zone d'Aménagement Différé entre le secteur nord de la gare de la Verrière et la zone d'activité de l'Agiot sur l'ensemble des terrains listés dans le tableau des parcelles concernées et compris dans le périmètre représenté sur le plan annexé.
- **Autorise** le Président à demander au Préfet des Yvelines de désigner la communauté d'agglomération

Saint-Quentin-en-Yvelines comme titulaire du droit de préemption sur ce périmètre de Zone d'Aménagement Différé.

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les documents s'y afférent.

2019-067 Modification délibération du 2019-038 du 27 mars 2019 - Foncier – Cession du lot B de la parcelle AK 52 – 15 avenue du chemin vert présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** la cession du lot B de la parcelle cadastrée AK 52 pour une surface totale de 182 m² à Madame ANNAB pour un prix de 85 500 €.
- **Autorise** la Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette cession, notamment l'acte authentique de vente.

2019-068 Création d'un système d'adhésion pour les activités du Centre Socioculturel à destination du public adultes, familles et seniors présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la création d'un système d'adhésion pour les usagers du Centre Socioculturel qui participent de manière régulière aux activités adultes, familles et seniors, aux conditions tarifaires suivantes :
- 5 € par ménage pour les verriérois
- 10 € par ménage pour les hors commune

2019-069 Nouveau règlement des inscriptions aux accueils péri & extrascolaires présenté par *Madame la Maire*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide** le nouveau règlement intégrant les modifications en termes de modifications d'horaires et de modalités d'inscriptions préalables.

2019-070 Avis sur une demande d'autorisation environnementale – Société SOFRILOG TRAPPES présenté par *Madame la Maire*

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **Autorise** Madame la Maire à émettre un avis favorable
- **Ampliation** à Monsieur le Préfet du Département des Yvelines

**2019-071 Attribution d'une subvention exceptionnelle à un sportif de haut niveau présenté par
Madame la Maire**

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **Approuve** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à un sportif de haut niveau

**Publié et affiché en mairie, à La Verrière le 20 juin 2019, conformément à l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.**

La Maire,

Nelly DUTU